

DEMANDE DE DEROGATION DANS UNE ECOLE PUBLIQUE ANDRESIENNE Groupe Scolaire « Schuman » ou Ecole « Les Peupliers » (1)

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Ecole souhaitée :

PERE	MERE
RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)	RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)
Nom :	Nom :Prénom :
Prénom :	Nom de jeune fille :
Adresse :	Adresse :
CP : Ville :	CP : Ville :
Date d'arrivée dans la commune :	Date d'arrivée dans la commune :
☎ domicile :	☎ domicile :
portable :	portable :
professionnel :	professionnel :
mail :	mail :
Situation familiale :	Situation familiale :
N° allocataire CAF :	N° allocataire CAF :
Joindre copie du quotient familial	Joindre copie du quotient familial
Profession :	Profession :
Adresse de l'employeur :	Adresse de l'employeur :
.....
.....

Joindre copie du livret de famille+copie carte d'identité des 2 parents + justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. En cas de divorce, joindre la copie du jugement

Renseignements concernant l'enfant :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe : Masculin ou Féminin Niveau Scolaire :

En cas de changement d'école, coordonnées de l'établissement précédent :

Je soussigné Madame

Monsieur..... certifie(nt) l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

(signatures des parents obligatoires)

Le Père

La Mère

Ou

Saint André le,

Responsable légal.

Motif de la demande de scolarisation hors de la commune de domicile

(Mettre une croix devant le motif invoqué)

- 1 L'enfant ne peut trouver de place dans l'école de sa commune
- 2 Les parents exercent tous deux une profession et il n'y a pas de service de garde ou de restauration d'école dans la commune de domicile
- 3 L'enfant à un frère ou une sœur scolarisée dans l'école ou le groupe scolaire (indiquer ci-dessous les noms et prénoms du (des) frère(s) et sœur(s))
.....
.....
- 4 Les parents travaillent tous deux, dont l'un dans la commune d'accueil - fournir un certificat de travail
- 5 L'enfant est gardé par une assistante maternelle dans la commune d'accueil - indiquer ci-dessous le nom et l'adresse de l'assistante maternelle -fournir une attestation
.....
.....
- 6 L'enfant est gardé dans la commune par des parents indiquer ci-dessous le nom et l'adresse des parents- joindre une attestation sur l'honneur accompagnée d'un justificatif de domicile
.....
.....
- 7 La famille a déménagé mais souhaite la continuité de la scolarisation de l'enfant dans le même groupe scolaire (préciser l'ancienne adresse)
.....
- 8 Autres motifs à préciser :
-
-
-

DECISION DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

Le Maire de la commune de : SAINT ANDRE

TRANSMET LE DOSSIER A LA COMMUNE DOMICILE

Motif :

L'Adjoint délégué à l'Education

.....

.....

Date

DECISION DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE DOMICILE

Le Maire de la commune de :

ACCEPTE LA SCOLARISATION DE L'ENFANT

Motif :

Avec effet financier au

.....

Sans effet financier

.....

Refuse la scolarisation sollicitée

Date